

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION
DE MACSF assurances
AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Cet exposé, ainsi que le tableau des résultats des cinq derniers exercices de votre société, ont pour objet de décrire succinctement les résultats passés et les perspectives d'avenir de votre société. Ils répondent aux obligations réglementaires d'information des sociétaires, dans le cadre du vote par correspondance des sociétaires de sociétés d'assurances mutuelles.

* * *

Les principales données se résument ainsi :

- **Le chiffre d'affaires** est de 728,4 millions d'euros en 2023 contre 682,1 millions d'euros en 2022. Il se compose en 2023 de 282 millions d'euros pour les assurances de Personnes (santé, prévoyance), 428 millions d'euros pour les assurances des biens et des responsabilités (Auto, RC, Risques Divers), 17 millions d'euros pour l'assistance et 0,5 million d'euros en acceptations.
- **La charge des sinistres brute** est de 596,9 millions d'euros en 2023, contre 503,9 millions d'euros en 2022. Nette de réassurance, elle s'élève à 529,9 millions d'euros en 2023 contre 481,6 millions d'euros en 2022.
- **Le résultat de réassurance** est en 2023 une charge de 1,7 million d'euros contre une charge de 20,4 millions d'euros en 2022.
- **Le résultat technique net** est un profit de 64 millions d'euros en 2023 contre 35,8 millions d'euros en 2022.
- **Les produits des placements nets de charges** s'élèvent à 64 millions d'euros en 2023, contre 41,3 millions d'euros l'année précédente en raison des marchés financiers plus favorables.
- **Le résultat exceptionnel** représente une charge de 0,2 million d'euros.
- **Le résultat net de l'exercice** est de 56,6 millions d'euros contre 34,2 millions d'euros en 2022.
- Au bilan, **les capitaux propres** y compris le résultat de l'exercice en attente d'affectation, s'élèvent à 1 213,7 millions d'euros contre 1 157,1 millions d'euros en 2022.
- **Les provisions techniques** représentent 2 162,1 millions d'euros contre 2 080,3 millions d'euros en 2022.

* * *

Les portefeuilles de contrats progressent de 2,1 % en IARD et de 5 % en assurances de personne contre respectivement 1,8 % et 4,38 % en 2022.